

LA FILIÈRE GÉRIATRIQUE DU TERRITOIRE VALENCIENNOIS QUERCITAIN

NEWSLETTER N°4 - JUILLET 2024



La filière gériatrique du territoire Valenciennois-Quercitain a pour mission d'accompagner les professionnels de santé qui interviennent auprès de personnes âgées, à enrichir leurs connaissances dans le domaine de la gériatrie. Ce mois-ci nous vous parlons des directives anticipées, et la mise en place d'un nouveau projet Le Centre Ressources Territorial (CRT).

SAVE THE DATE :

- Commission médico-sociale des EHPAD : 17.09.2024
- Rencontre parcours chute : Octobre 2024
- Rencontre Parcours psycho-gériatrie : Septembre 2024
- Rencontre Parcours oncogériatrie : 05.09.2024
- Commission de coordination des Urgences : Octobre 2024

MÉMO :

1. Référent parcours personne âgée : 03.61.27.53.11
2. Consultation de soins non-programmée : 03.27.14.05.27

AU SOMMAIRE :

1. Une thématique :
Les Directives Anticipées

2. Un dispositif :
Le Centre de Ressources Territorial (CRT)



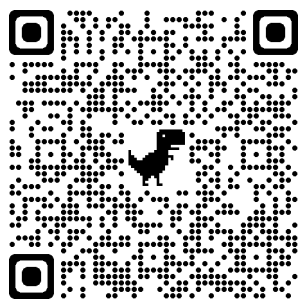
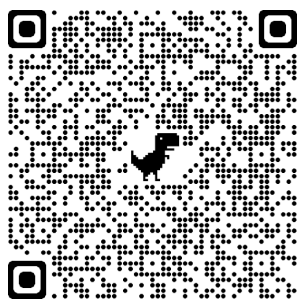
Nous vous souhaitons de belles vacances ressourçantes et reposantes.

LES DIRECTIVES ANTICIPÉES

Les “directives anticipées” concernant les situations de fin de vie sont les volontés exprimées par écrit, sur les traitements ou les actes médicaux que la personne souhaite ou pas, si un jour elle ne peut plus communiquer après un accident grave ou à l’occasion d’une maladie grave. Elles concernent les conditions de fin de vie, c’est-à-dire de poursuivre, limiter, arrêter ou refuser les traitements ou actes médicaux.

L’**HAS** a créé des documents pouvant vous aider à communiquer plus facilement:

- **Guide pour le grand public** : https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2016-03/directives_anticipees_concernant_les_situations_de_fin_de_vie_v16.pdf
- **Document destiné aux professionnels de santé et du secteur médico-social et social** : https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2016-03/da_professionnels_v11_actualisation.pdf
- **Modèle de formulaire** : https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2016-11/da_formulaire_v2_maj.pdf



LE CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIAL (CRT)

Un Centre de Ressources Territorial vise à permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible grâce à un accompagnement renforcé à domicile, lorsque l’accompagnement classique déjà assuré par un service proposant de l’aide ou des soins à domicile n’est plus suffisant pour leur permettre de continuer de vivre chez elles. Il s’agit de développer une alternative à l’entrée en établissement.

Un 1er CRT est porté par la Résidence Val d’Escaut, à Valenciennes, pour le territoire Valenciennais-Quercitain avec une antenne à l’EHPAD Vauban à Le Quesnoy.

Il aura 2 missions:

- une mission d’appui aux professionnels du territoire concerné (formations, appui administratif et logistique, mise à disposition de compétences et ressources gérontologiques, gériatriques, et de ressources et équipements spécialisés ou de locaux adaptés), prévention, soutien aux aidants et lutte contre l’isolement.
- une mission d’accompagnement renforcé pour des personnes âgées en perte d’autonomie nécessitant un accompagnement à domicile plus intensif, en alternative à l’EHPAD.